

## Association pour l'Abolition des Expériences sur les Animaux

Président: Dr méd. Dr phil. Christopher Andereg  
Fondée en 1979 sous le nom de CIVIS-Schweiz

Nidelbadstr. 86, 8038 Zurich  
www.animalexperiments.ch

Tél. + Fax: 044 482 73 52  
Compte postal 87-84848-4

### Méthodes alternatives



à l'expérimentation animale?



### *Le mythe de l'expérimentation animale:*

## Méthodes alternatives

*Les expériences sur les animaux sont-elles vraiment réduites ou remplacées par des méthodes alternatives telles que les cultures de cellules et de tissus animaux, comme les partisans de l'expérimentation animale et même les protecteurs des animaux le prétendent?*

**Selon la statistique, le nombre d'animaux de laboratoire utilisés chaque année en Suisse a diminué de 50% entre 1989 et 2005. L'industrie, les autorités et même certaines organisations pour la protection des animaux prétendent que cette diminution est due à l'utilisation des méthodes alternatives (appelées aussi «méthodes de substitution»). Qu'en est-il en réalité?**

- Cette diminution est due principalement au **transfert** des expériences sur les animaux par l'industrie chimico-pharmaceutique dans ses filiales à l'étranger, particulièrement en Asie, en Afrique, en Europe de l'Est et aux Etats-Unis, où une législation pour la «protection» des animaux est soit inexistante soit très insuffisante.
- Cette diminution est également due au **recyclage** des animaux dans le but de réduire les dépenses. Parce que l'élevage, la détention, l'entretien et l'élimination des animaux de laboratoire deviennent de plus en plus coûteux, on utilise maintenant un animal dans plusieurs expériences, au lieu de plusieurs animaux dans une expérience. Pour l'industrie et les autorités, ce recyclage entre dans le concept de «l'optimisation de la planification des expériences».
- Le fait que les méthodes alternatives n'amènent pas une diminution du nombre d'animaux utilisés est mis en évidence par le canton de Zurich avec ses écoles supérieures qui – contrairement à l'industrie chimico-pharmaceutique de Bâle – ne peuvent pas transférer les expériences sur les animaux à l'étranger: entre 1989 et 2005 le canton de Zurich n'a enregistré aucune diminution du nombre d'animaux utilisés chaque année, mais une **augmentation de 125%**.
- Les chercheurs qui développent des méthodes alternatives considèrent l'expérimentation animale comme utile et nécessaire. Pour cette raison, ils travaillent pour la plupart avec des cellules, des tissus et des organes prélevés sur des animaux tués en laboratoire ou en abattoir, et ils **répètent** depuis des années des expériences sur animaux prétendument destinées à être remplacées, afin de les comparer aux méthodes alternatives.

**Les expériences sur les animaux ne sont donc ni réduites ni remplacées, mais perpétuées par les méthodes alternatives. Bien qu'il soit évident que ces méthodes nuisent à la protection des animaux, elles sont promues et financées par plusieurs organisations pour la protection des animaux en Suisse.**